

## Comment faire vivre l'association ?

« Jeunesse sans drogue », est une association de prévention qui passe par l'information auprès des plus jeunes et des familles.

JSD doit vivre de ce que chacun peut lui apporter.

### ► Le site de JSD :

<http://www.jeunessesansdrogue.net/>

L'équipe de Jeunesse sans drogue essaie, dans la mesure du possible, de mettre très rapidement en ligne les informations qui peuvent servir au plus grand nombre d'entre vous. Cela demande à la fois réactivité et disponibilité.

Si vous souhaitez, vous aussi, contribuer à cet enrichissement du site et mettre en ligne vos articles, écrivez à

[jeunessesansdrogue@gmail.com](mailto:jeunessesansdrogue@gmail.com)

En précisant le(s) domaine(s) qui vous intéressent

### ► Le forum :

<http://jeunessesansdrogue.xooit.fr/index.php>

Beaucoup de questions y sont posées, et vous pouvez sans doute, par votre expérience ou vos connaissances, apporter certaines réponses. N'hésitez pas à aider des personnes qui en ont besoin.

Il est important de partager votre expérience en aidant, par exemple, les parents et familles, quelquefois désemparés par la découverte de la consommation d'un de leur proche, et qui trouveront une aide salvatrice dans vos témoignages.

## ► Un concours aux besoins financiers de l'association.

Les ressources de l'association sont essentiellement les cotisations de ses adhérents et les subventions et dons qui lui sont accordés. Ces ressources ont deux destinations : le site internet (stockage des données, achat du nom de domaine), l'organisation des débats (location de salles, déplacement et hébergement des participants, impression de documents), les visites de Madame Daout dans les écoles de France, où son action auprès des plus jeunes, est déterminante. Les retombées sur le forum, en sont toujours positives.

Dans ses démarches de recherche de subventions, l'association doit régulièrement justifier de son intérêt. **C'est pourquoi, si vous pensez que notre association est intéressante, nous vous sollicitons pour en devenir membre.**

A jeunesse sans drogue, il y a deux types de membres :

### ► Les membres adhérents.

Ce sont les personnes qui ont rempli le bulletin d'adhésion et qui sont à jour de leur cotisation

Vous pouvez demander ce formulaire à [jeunessesansdrogue@gmail.com](mailto:jeunessesansdrogue@gmail.com)

Ou l'imprimer sur notre site.

Les membres adhérents participent aux travaux des organes délibératifs et décisionnaires de l'association.

## ► Les cybermembres.

Ce sont des internautes, usagers du site, et du forum, qui acceptent de manifester leur intérêt et leur soutien à l'association en venant régulièrement sur le forum de JSD, pour aider, encourager et soutenir les familles.

Cette démarche est gratuite et gratifiante.

Les cybermembres ne participent pas aux organes délibératifs et décisionnaires de l'association, mais leurs témoignages et passages sur le forum, sont essentiels et nécessaires pour aider les membres de JSD à garder le contact avec ceux qui demandent de l'aide.

Prévenir,

Informar,

Aider,

Soutenir.

C'est la raison d'être de JSD.

Avec vous, nous serons plus fort.

Merci